



le Décodage Biologique est-il une secte ? ou la démarche est-elle sectaire ?

Pourquoi ce n'est pas le cas et pourquoi on peut le penser ?

par Laurent Daillie - publié dans NéoSanté n°15 - Septembre 2012

Le fait est que, nous autres 'décodeurs et 'décodeuses, sommes considérés par certains comme les adeptes d'une secte malfaisante qu'il faut absolument combattre. Le problème se pose depuis une trentaine d'années, surtout en France, en Belgique et au Québec, et la tenue à Bruxelles le 2 Juin 2012 d'une réunion publique ayant pour thème "*la compréhension biologique des maladies*" n'a fait qu'ajouter de l'huile sur le feu.

Le Décodage Biologique – ou peu importe la façon de le nommer, "Biodécodage", "Psychobiologie", "Médecine Nouvelle" ou "Biologie Totale des Êtres Vivants" – est-il une secte ou la démarche est-elle sectaire ? Sommes-nous les disciples du Dr Hamer ou de Claude Sabbah ? Nous savons que ce n'est pas le cas et je le dénoncerais si j'avais le moindre doute.

Nous savons que le Décodage n'est pas une philosophie, ni une idéologie et encore moins une doctrine : c'est seulement un outil d'analyse et de compréhension de nos stress inconscients qui peuvent être à l'origine d'un symptôme physique, d'un blocage psychologique, d'un problème comportemental ou d'une difficulté existentielle. Ce n'est même pas une thérapie mais seulement un outil au service de la thérapie, même si parfois il est incroyablement thérapeutique.

Nous savons que nous nous intéressons à cette approche exactement comme d'autres s'intéressent à l'art floral japonais ou au football américain et que nous nous réunissons parfois pour partager des informations. Et nous savons qu'Hamer, Sabbah ou d'autres ne sont pas les "grands maîtres" d'une secte dont nous serions les disciples mais seulement des profs dont nous avons éventuellement suivi les cours, en toute liberté d'esprit et de critique quant au fond et la forme. Mais nous sommes les seuls à le savoir et il y a bien peu de chance que nos détracteurs le découvrent, surtout si certain(e)s continuent à dire ou faire n'importe quoi.

Il est temps que nous comprenions pourquoi nous sommes dans le collimateur de la lutte contre les sectes plutôt que de toujours nous considérer comme les pauvres victimes d'une chasse aux sorcières ou d'un terrible complot. Car le fait est que l'attitude de beaucoup de personnes liées de près ou de loin au Décodage Biologique et surtout l'immense bêtise aux conséquences parfois dramatiques de quelqu'un(e)s rentrent très exactement dans les critères qui définissent une secte ou une démarche sectaire.

Le principe de base du Décodage n'est-il pas de comprendre le pourquoi-du-comment-du-parce-que du symptôme ? Allons décodons ! À nous de comprendre pourquoi cette approche si précieuse est considérée par les autorités comme une démarche sectaire.

la Lutte contre les Sectes

Il faut d'abord s'en souvenir : le problème que posent les sectes a été ignoré jusqu'en novembre 1978, jusqu'au suicide collectif de 914 adeptes du *Temple du Peuple* au

Guyana. Et quelques autres faits dramatiques survenus depuis n'ont fait que démontrer l'extrême dangerosité de certaines sectes : comme l'attaque au gaz sarin dans le métro de Tokyo en mars 1995 perpétrée par la secte *Aum* et qui fit 12 morts et des centaines de blessés ; ou encore l'exécution rituelle de 16 membres de la secte de l'*Ordre du Temple Solaire* en France en décembre de la même année.

Sans compter les souffrances vécues par des adeptes et/ou leur famille et des tentatives d'infiltration des Pouvoirs publics par de grandes organisations sectaires. En ce qui me concerne, je trouve donc bien normal que les autorités s'en soient préoccupées et on pourrait même leur reprocher de ne pas l'avoir fait plus tôt.

Définition

Sur son site internet, la Mission interministérielle française de vigilance et de lutte contre les dérives à caractère sectaire (Miviludes) définit cela comme étant *un dévoiement de la liberté de pensée, d'opinion ou de religion qui porte atteinte à l'ordre public, aux lois et règlements, aux droits fondamentaux, à la sécurité ou à l'intégrité des personnes. Elle se caractérise par la mise en œuvre, par un groupe organisé ou un individu, quelle que soit sa nature ou son activité, de pressions ou de techniques ayant pour but de créer, de maintenir ou d'exploiter chez une personne un état de sujétion psychologique ou physique, la privant d'une partie de son libre arbitre, avec des conséquences dommageables pour cette personne, son entourage ou pour la société.* Jusque là rien ne me choque, d'autant qu'il est aussi question du respect de la liberté de conscience, d'opinion et de religion garantie par les textes fondamentaux de la République.

Mais comment séparer le bon grain de l'ivraie ? Comment les personnes chargées de ce problème peuvent-elles définir qu'une démarche est sectaire ou si elle ne l'est pas ? Probablement en étudiant un dossier, en se basant sur des écrits, des interviews, des reportages, des témoignages et des faits. Et en ce qui nous concerne, il est en tout cas parfaitement logique que les autorités nous pointent du doigt.

Car notre dossier est l'un des plus épais pour diverses raisons et il contient même quelques pages très sombres à cause de la stupidité mortelle de quelques un(e)s. Il n'est pas étonnant que les personnes dont c'est la mission de nous protéger contre les dérives sectaires puissent conclure, à cause du mécanisme de l'amalgame, que le Décodage Biologique en est une. C'est cela qui nous vaut d'être collectivement classés parmi les malfaisants : ce n'est certes pas juste mais cela s'explique.

Caractéristiques d'une dérive sectaire

La Miviludes a défini trois grands thèmes et une trentaine de critères *élaborés sur la base du travail accompli par plusieurs commissions d'enquête parlementaires qui ont permis d'établir un faisceau d'indices facilitant la caractérisation d'un risque de dérive sectaire.* Il est aussi précisé qu'un seul critère ne suffit pas et que tous n'ont pas la même valeur. Mais la notion de déstabilisation mentale est le tout premier et il est toujours présent.

Je vous propose de faire l'expérience suivante, avec toute l'honnêteté intellectuelle dont nous sommes capables : 1) considérer un par un tous ces critères ; 2) se mettre à la

place d'un observateur qui ne sait rien du Décodage Biologique ni sur ses protagonistes ; 3) prendre en compte toutes les pièces du dossier, surtout celles que nous préférierions ignorer ; 4) bien mélanger et faire l'amalgame. Vous comprendrez mieux pourquoi nous avons si mauvaise réputation.

Atteinte aux personnes

- *Déstabilisation mentale* : je n'ai jamais observé la moindre tentative mais j'ai néanmoins assisté à quelques scènes surréalistes qu'un observateur extérieur pourrait trouver très suspects. Aussi, il semble qu'il y ait quelques brebis très galeuses parmi les personnes liées de près ou de loin au Décodage. Et enfin il est évident que certaines prises de conscience pendant une formation ou en consultation individuelle peuvent être très déstabilisantes dans l'instant.
- *Soumission absolue, dévouement total aux dirigeants* : impossible puisque le Décodage Biologique n'a pas de dirigeant. Mais si l'on considère par exemple la façon qu'ont certain(e)s de défendre le Dr Hamer et/ou sa théorie, on peut effectivement se poser la question.
- *Adoption d'un langage propre au groupe* : sans conteste, le Décodage a son vocabulaire. Par exemple, le mot "conflit" revient très souvent dans la conversation : c'est presque un signe de reconnaissance.
- *Modification des habitudes alimentaires ou vestimentaires* : effectivement, des personnes liées au Décodage affectionnent un style vestimentaire très oriental et/ou sont végétariennes, voire végétalienne.
- *Refus de soins ou arrêt des traitements médicaux régulièrement prescrits* : c'est surtout ce point qui nous vaut d'être classés parmi les sectes : j'y reviendrai ultérieurement.
- *Rupture avec la famille ou le milieu social et professionnel d'origine* : une prise de conscience peut effectivement être à l'origine d'un divorce ou d'une réorientation professionnelle : c'est incontestable.
- *Embrigadement des enfants* : s'il est guère possible d'embrigader un enfant "dans" le Décodage Biologique, il est évident que certains parents liés ou non à cette approche "embrigadent" leurs enfants dans des dynamiques parfois très suspects.
- *Atteintes à l'intégrité physique ou psychique* : je n'ai fort heureusement jamais entendu parler d'acte de violence mais j'ai plusieurs fois été choqué par les propos agressifs de certains formateurs à l'égard de quelques stagiaires. Sans compter que des thérapeutes liés au Décodage ont été, à tort ou à raison, mis en cause pour abus sexuel.
- *Manque de sommeil* : nous nous consacrons plutôt à aider les gens à le retrouver. Cela dit, je me souviens d'une stagiaire qui a dû interrompre sa formation parce que son contenu la bouleversait au point de l'empêcher de dormir.
- *Perte de l'esprit critique* : je me demande parfois si certain(e)s de mes collègues ne l'auraient pas perdu sur quelques points précis.
- *Engagement exclusif pour le groupe* : il me semble que l'attitude et/ou les propos de certain(e)s peuvent éventuellement le laisser croire.
- *Réponse stéréotypée à toutes les interrogations existentielles* : idem

Atteinte aux biens

- *Exigences financières de plus en plus fortes et durables* : n'est-il pas vrai que certains thérapeutes liés ou non au Décodage "fidélisent" leur clientèle de façon parfaitement scandaleuse ?
- *Engagement dans un processus d'endettement* : on ne peut pas exclure que des personnes puissent s'endetter pour financer leur formation et/ou pour engraisser des thérapeutes indécents.
- *Obligation d'acheter ou de vendre certains matériels ou services comme condition incontournable d'appartenance au groupe* : on n'a jamais essayé de me vendre quoi que ce soit. Mais je connais des personnes liées au Décodage qui distribuent des produits Nikken ou autres et un de nos profs a jadis commercialisé un équipement paramédical. L'amalgame peut être vite fait.
- *Participation à des conférences, stages, séminaires, retraites, en France ou à l'étranger* : nous avons tous suivis des formations, éventuellement dans d'autres pays que le nôtre, et parfois même en résidentiel, ce qui peut être considéré comme une retraite. Et s'il est question d'argent, il est vrai que les formateurs sont rétribués.
- *Existence d'escroqueries ou de publicité mensongère sur les qualités substantielles d'un produit ou d'un service* : il y a des escrocs dans tous les milieux et donc sûrement aussi parmi les personnes liées de près ou de loin au Décodage.
- *Legs ou donations à des personnes physiques ou morales en lien avec le groupe auquel appartient la victime* : idem

Atteinte à la vie sociale et démocratique

- *Tentatives d'infiltration ou de déstabilisation des Pouvoirs publics* : nous en sommes bien incapables ! C'est probablement la chose qu'on ne pourra jamais nous reprocher.
- *Existence de condamnations judiciaires ou ordinaires* : incontestablement, le Dr Hamer a été condamné à trois ans de prison par la Justice française et radié par l'Ordre des Médecins en Allemagne. D'autres ont eu des problèmes avec leur structure ordinaire et/ou ont demandé leur radiation pour éviter d'en avoir.
- *Perturbation du fonctionnement normal des services publics (ex : intrusion dans un hôpital pour empêcher un acte médical)* : comment savoir si jamais une personne liée au Décodage n'a un jour participé à une manifestation contre l'avortement par exemple ?
- *Critique des institutions de la République* : certain(e)s parmi nous consacrent effectivement beaucoup d'énergie à cela, parfois avec la plus extrême virulence.
- *Discours antisocial ou antidémocratique* : je n'en ai jamais entendu mais beaucoup parmi nous ont un discours résolument antimédical : ce peut être considéré comme antisocial.
- *Troubles à l'ordre public* : je ne crois pas que nous soyons concernés.
- *Détournement des circuits économiques traditionnels* : idem
- *Publication de documents à l'apparence officielle dénigrant des services publics* : idem
- *Détournement de marques, dessins, titres et modèles officiels pour amener une confusion dans l'esprit du public* : idem

Sans oublier que des personnes liées au Décodage sont ou ont été par ailleurs engagées dans divers mouvements considérés à tort ou à raison comme sectaires. Le moins que l'on puisse dire est que nos détracteurs ont du grain à moudre !

le Décodage Biologique est une PNCAVT

De plus, le Décodage est classé parmi les "pratiques non conventionnelles à visées thérapeutiques" : même si un jour on le retire de la liste des dérives sectaires, il restera une PNCAVT. Il est même considéré comme l'une des plus dangereuses qui soient car, bien malheureusement, des personnes sont mortes en son nom à cause de l'immense stupidité de certain(e)s.

Hamer et Sabbah

Le fait est que Rick Geerd Hamer principalement mais aussi Claude Sabbah dans une moindre mesure sont considérés comme étant des gourous. Même si ce n'est pas le cas, faut-il encore comprendre pourquoi certains sont parvenus à cette conclusion.

La Médecine Nouvelle du Dr Hamer – et donc le Décodage – étant apparu pour toutes ces raisons comme une démarche sectaire, le nom de son gourou était tout trouvé. D'autant que, au-delà des critiques contre ses théories, quelques aspects détestables, voire condamnables de sa personnalité n'ont pas manqué d'être pris en compte. Car d'après l'avis de personnes qui l'ont rencontré (*ce n'est pas mon cas*), il semble bien que cet homme soit, entre autres, antisémite et paranoïaque.

Mais je crois surtout qu'il s'est retrouvé "gouroutisé" malgré lui par des supporters très (trop ?) enthousiastes. D'abord ses théories ont rencontré un très vif intérêt ; puis certain(e)s se sont mis à les défendre, ainsi que leur auteur, avec virulence ; et enfin on a fait de lui une sorte de "martyr de la cause" quand il a été accusé et condamné par la Justice française. Tout cela conforte évidemment nos détracteurs dans leur certitude qu'il est bien le gourou de la secte. À noter que ce phénomène de "gouroutisation" n'est pas rare : un de mes profs dans un autre domaine a dû cesser son activité de formateur afin d'y échapper.

Quant à Claude Sabbah – à qui nous devons beaucoup aussi – il est avant tout victime de son fichu caractère. Déjà le simple fait d'avoir baptisé sa démarche "Biologie Totale des Êtres Vivants" peut apparaître comme très suspect. Mais surtout, ayant suivi sa formation et donc passé 128 heures en sa compagnie, je comprends pourquoi on en a fait un gourou du fait de sa personnalité et pourquoi on estime sa démarche dangereuse si on sort du contexte certains de ses propos.

Ce point particulier est à considérer pour comprendre pourquoi nous avons si mauvaise presse : beaucoup parmi nous ne se rendent pas compte combien leurs propos peuvent sembler dangereusement délirants s'ils sont extraits du contexte général. Cela n'a pas manqué de se produire le 2 juin dernier à Bruxelles.

la 3^e Loi du Dr Hamer

Mais c'est avant tout un point très précis de la théorie – et surtout ses conséquences parfois dramatiques – qui vaut au Décodage Biologique d'être classé parmi les sectes

et/ou PNCAVT les plus dangereuses de la planète : sans cela, nous serions seulement des charlatans et des escrocs.

Il y a une trentaine d'années, le Dr Hamer a dit en résumé ceci : en fonction de l'origine embryonnaire du tissu constituant un organe, la maladie est soit l'expression d'une problématique active, soit l'expression de sa résolution. Qu'il ait raison ou qu'il ait tort ; là n'est pas la question. Cela dit ce point nous divise complètement : certain(e)s défendent résolument cette thèse et d'autres la réfutent ; j'en fais partie.

Mais en conséquence, des thérapeutes estiment – et parfois malheureusement finissent par en convaincre leurs patient(e)s – qu'il n'est pas nécessaire d'intervenir médicalement lorsque la maladie est, selon eux, l'expression d'une phase de résolution : il suffit attendre la fin du processus. Cela a fait des dizaines de morts depuis trente ans !!! C'est absolument dramatique. Et c'est bien sûr toujours cet argument qu'on nous jette à la figure et je fulmine quand j'entends certain(e)s rétorquer à cela que la Médecine fait bien plus de victimes : cela me scandalise.

Rappel à la Loi et à la Déontologie

Il est formellement interdit, en France et en Belgique en tout cas, à toute personne qui n'est pas médecin d'interférer de quelque façon dans une décision médicale ni de prescrire quoi que ce soit, même un cachet d'aspirine.

Le Décodage Biologique se doit d'être complémentaire à la Médecine : la démarche ne doit pas être alternative puisque seule l'union fait la force ; ni parallèle puisque par définition elles ne se rejoignent jamais. En aucun cas, cette approche ne peut ni ne doit se substituer à la Médecine : c'est affaire de bon sens. Et enfin, faut-il le rappeler, le tout premier devoir du thérapeute est de ne pas nuire : *primum non nocere*.

Déconnage Biologique

De plus – c'est presque anecdotique – certain(e)s parmi nous sont authentiquement incompetent(e)s et disent n'importe quoi ! Ce n'est certes pas un crime mais cela fait très mauvais genre et nous porte grand préjudice. À l'évidence, beaucoup de nos collègues sont insuffisamment formé(e)s.

Également, certain(e)s mélangent des choses qui ne devraient jamais l'être. Ainsi par exemple une personne croyant rencontrer un spécialiste en Décodage Biologique est ressortie de la consultation avec son thème astral. Je n'ai rien contre l'Astrologie mais cela, pour le moins, fait aussi très mauvais genre.

Et enfin certain(e)s ont des positions à mon avis indéfendables sur quelques points précis, comme par exemple de prétendre que le tabac n'est pas cancérigène. Si cela me fait bondir, imaginez la réaction de nos détracteurs lorsqu'ils entendent ça !

Un jour quelqu'un a dit textuellement ceci : "*L'approche semble effectivement très intéressante... Mais qu'est-ce qu'ils peuvent dire comme conneries !*" Je suppose que vous avez compris qu'il était question du Décodage et de nous-mêmes.

le Facteur Humain

Nous sommes aussi confrontés à ce que pensent les uns et les autres en leur âme et conscience. Ainsi par exemple, beaucoup voient des sectes partout et certains pensent, en toute sincérité, que l'Homéopathie et l'Acupuncture sont des démarches sectaires. Et en général des gens suspectent toute démarche qu'ils ne comprennent pas et/ou qui ne soit pas officielle.

Pour l'anecdote : une association m'invite pour animer une conférence. Et pour embellir les 'flyers qui annoncent ma venue, y figure une reproduction du très fameux "*Homme de Vitruve*" dessiné par Léonard de Vinci vers 1492. Une personne a vivement interpellé la présidente de l'association pour lui signaler que c'était le logo d'une secte alors même que ce dessin figure, entre autres, sur toutes les pièces d'un euro françaises : la Banque de France serait-elle aussi une secte ?

Par exemple : certain(e)s ne peuvent concevoir qu'un symptôme puisse être psychosomatique ; pour ces personnes, nous sommes donc forcément des charlatans. Quant à prétendre que sa cause peut être survenue avant notre naissance, je vous laisse imaginer ce qu'elles en pensent.

Par exemple : il est bien normal que d'anciens adeptes ou des familles ayant un proche embrigadé dans une secte puissent être très actifs pour le dénoncer. Idem pour les familles endeuillées après le décès d'un proche qui se sera détourné de la Médecine sous l'influence d'un thérapeute lié ou non au Décodage.

Cela dit, ce qui vaut pour nos détracteurs nous concerne aussi. Si certain(e)s voient des sectes partout, d'autres n'en font-ils pas autant pour ce qui est des complots ? Si certain(e)s dénoncent les dérives sectaires, d'autres ne le font-ils pas aussi vis à vis des dérives de la Médecine. Et si certain(e)s estiment que le Décodage Biologique est nuisible, d'autres n'en pensent pas moins des traitements médicaux.

À noter que ce point nous rend très suspects au regard des autorités et m'oblige systématiquement à préciser que nous ne partageons pas tous ce point de vue. En ce qui me concerne, j'ai un profond respect pour la Médecine, entre autres parce qu'elle a plusieurs fois sauvé la vie de ma mère à laquelle je tiens beaucoup. Mais je comprends aussi qu'un de mes collègues puisse être très critique puisqu'une erreur médicale a causé la mort de la sienne.

le Lynchage Médiatique

Si je ne pense pas que nous soyons victime d'une chasse aux sorcières ni d'un terrible complot, il est vrai par contre que nous sommes confrontés à un lynchage médiatique en règle. Mais encore, toujours, faut-il comprendre pourquoi :

Il est vrai d'abord que certaines organisations sectaires sont authentiquement dangereuses pour leurs adeptes et parfois même pour la société. Il est donc bien normal et fort utile que des journalistes enquêtent sur le sujet pour le dénoncer et on pourrait même leur reprocher de ne pas le faire. Et il est vrai aussi que certains thérapeutes, liés ou non au Décodage, sont de parfaits escrocs ou, pire encore, de véritables dangers publics : cela aussi doit être dénoncé.

Mais le fait est que les médias modernes sont confrontés aux dures réalités des lois du marché et qu'ils doivent absolument faire de l'audience. Et il se trouve que le thème des sectes en général intéresse beaucoup le public et qu'il est donc un excellent sujet pour faire grimper l'Audimat. Quant au Décodage Biologique, à cause de tous ces drames, il est très "spectaculaire", finalement bien plus que l'Église de Scientologie elle-même.

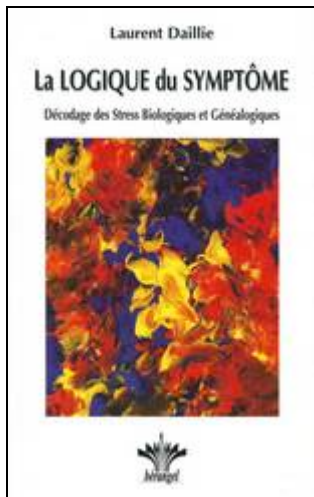
Cela dit, on peut s'interroger quant à la rigueur professionnelle de certains journalistes. Ainsi par exemple le 2 juin dernier à Bruxelles, le reporter de la RTBF présent dans la salle me demande une interview et me pose une première et dernière question : "*Que pensez-vous des théories du Dr Hamer et de Claude Sabbah ?*". J'ai seulement eu le temps de lui dire que je partageais certains de leurs points de vue et en réfutais d'autres puisqu'il a immédiatement mis un terme à l'interview, à mon avis parce que mon positionnement n'alimentait pas la polémique dans le sens voulu.

A la décharge des journalistes, ils ont des rédacteurs en chef qui veulent du spectacle. J'en ai fait les frais en Mai 2010 lorsqu'il a été question du Décodage Biologique dans le magazine Complément d'Enquête de France2, lequel en principe traite de chaque sujet à charge et à décharge. Si au final on ne m'a pas outrageusement esquiné, on m'a néanmoins présenté comme "*un disciple du Dr Hamer ayant pris des distances avec les théories du Maître*" et chaque phrase du commentaire a été orientée pour me rendre au moins suspect. Pour sa défense, la journaliste m'a expliqué qu'elle n'avait guère son mot à dire au moment du montage : je lui accorde le bénéfice du doute.

Que pouvons-nous faire ?

Pas grand-chose à mon avis : d'abord parce que les personnes décédées ne ressusciteront pas ; aussi parce qu'on ne peut empêcher que des gens liés de près ou de loin au Décodage Biologique disent et/ou fassent n'importe quoi ; et enfin parce qu'il est de part et d'autre des points de vue inébranlables. Cela dit on peut toujours rêver :

Pour ma part, je rêve de réunir quelques protagonistes du Décodage et d'inviter des représentants de la Miviludes, de son équivalent dans d'autres pays, des associations engagées dans la lutte contre les sectes ainsi que des journalistes. Nous pourrions enfin expliquer ce qu'est vraiment le Décodage Biologique, pourquoi ce n'est pas une démarche sectaire et pourquoi ce n'est pas lui qu'il faut mettre en cause mais le mauvais usage qu'on peut en faire. Et nous commencerions bien sûr par regretter sincèrement le décès de ces personnes que de dangereux imbéciles ont détourné de la Médecine.



la LOGIQUE du SYMPTÔME

Volume I et II

Oser prétendre qu'un symptôme est logique peut sembler pure folie ! Pourtant, il est bien souvent la conséquence indésirable d'un mécanisme naturel de survie et d'adaptation à la pression du milieu aussi vieux que la vie.

Dans de très nombreux cas, qu'il soit physique ou psychique, le symptôme est une sorte de programme d'assistance biologique parfaitement cohérent mis en œuvre par notre cerveau pour tenter de nous venir en aide lorsque, à tort ou à raison, il nous croit en danger.

À tort ou à raison car notre cerveau archaïque a une façon très particulière de considérer nos stress et nos peurs puisqu'il réagit comme si nous étions toujours confrontés aux dures réalités et aux dangers de la vie sauvage.

Le fait est que nos maladies physiques ou psychiques, nos blocages psychologiques, nos comportements ou nos difficultés existentielles en général sont bien souvent la conséquence d'un épouvantable malentendu entre la pensée humaine et notre cerveau primitif.

C'est l'objectif du Décodage des Stress Biologiques est de décrypter la peur animale inconsciente induite par un vécu humain afin de comprendre la logique du symptôme qui s'en suit. Dans de nombreux cas, cette simple prise de conscience peut suffire.

Quant au Décodage des Stress Transgénérationnels, il permet de comprendre pourquoi et comment un événement survenu bien avant notre naissance, pendant notre vie intra-utérine ou dans l'histoire de notre famille, peut avoir une influence considérable sur notre vie et/ou notre santé.

Volume 1 - ISBN : 978.2915.227048 - Éditions Bérangel - 2006 - 368 pages - 23 €

Volume 2 - ISBN : 978.2370.660077 - Éditions Bérangel - 2014 - 321 pages - 20 €

[Ces livres sont disponibles en langue espagnole](#)

Plus de précisions sur www.biopsygen.com

Bon de Commande

à imprimer ou à recopier sur papier libre
France métropolitaine uniquement (1)

Nom et Prénom : _____
 Adresse : _____
 Code : _____ Ville : _____
 Tél : _____
 Email : _____

Je commande le(s) livre(s) suivant(s)

Titre	Quantité	Prix Unitaire	Total TTC
la LOGIQUE du SYMPTÔME		23 € TTC	
la BIO-LOGIQUE du SURMOI		20 € TTC	
Participation forfaitaire aux frais de port *			
Montant à payer TTC			

* Tarif 'Lettre' : 3,50 € - Tarif 'Lettre Recommandée' : 7 €
 Ce tarif s'applique pour l'envoi d'un ou plusieurs livres

Je joins mon règlement par chèque à l'ordre de Laurent Daillie

Date : _____ Signature : _____
 une facture est envoyée en même temps que le(s) livre(s)
 (1) me contacter pour d'autres destinations

Laurent DAILLIE - 8 Place de l'Église - 71700 Farges lès Mâcon - France
 03.85.40.52.23 ou 06.88.89.06.17 - skype: laurent.daillie
 laurent.daillie@wanadoo.fr - www.biopsygen.com
 siret : 441.298.395.00019 - naf : 8559.A
 Membre d'une association de gestion agréée - Règlement par chèque accepté